





Janvier 2022

## COMPTE-RENDU DE SESSION DE CSE DU 25 JANVIER ET 26 JANVIER 2022

## Actualité - Informations du Président :

- Flight plan d'Air France. Ce plan s'inscrit dans la continuité de celui mis en place en 2021.
- Un nouvel accord égalité professionnelle a été signé.

A noter : la CFE-CGC a apposé sa signature à cet accord qui sécurise les actions déjà menées, et améliore quelque peu ce qui était déjà fait dans l'entreprise. Mais, pour autant tout n'est pas réglé ; la CFE-CGC continuera de réclamer une parfaite égalité entre tous les salarié(e)s.

Non signature de l'accord QVT. Cet accord n'a pas retenu le nombre suffisant de signatures de la part des syndicats représentatifs pour être appliqué au sein de l'entreprise. La conséquence est que l'Entreprise appliquera de façon unilatérale des modalités d'exercice du télétravail par la présentation d'une charte lors de la prochaine session du CSEC.

Rappelons qu'un avenant à l'accord QVT précédent avait été signé en juillet 2021, pour prolonger de 6 mois l'application du Télétravail. Cet avenant améliorait très nettement les modalités du travail à distance. Malheureusement, la Direction a limité les termes de cet avenant en sortant des lettres de cadrage sectorielles, limitant souvent fortement l'accès aux clauses négociées.

En septembre 2021, nous avions envoyé une lettre au DGRH, pour signaler ces égarements et demander de revenir au seul cadre de l'accord et de son avenant. Notre courrier était co-signé par la CFDT.

Pour le nouvel accord QVT négocié en cette fin d'année 2021, nous avions donc des exigences d'engagements de la part de la Direction, dont notamment l'application des règles sur le Télétravail telles qu'elles avaient été signées en juillet 2021 avec la garantie de ne pas être modifiées à la baisse par des lettres de cadrage.

Lorsque la confiance est rompue, les seules déclarations d'intention ne suffisent plus.

La Direction n'a pas voulu répondre favorablement à nos demandes, alors que celles-ci ne coutaient rien à l'entreprise, si ce n'est qu'un tout petit peu d'organisation et de volonté d'être clair.

La Direction doit présenter une charte au prochain CSEC pour définir les modalités décidées unilatéralement par la Direction elle-même.

Encore une fois, ce n'est pas une charte que la CFE-CGC veut, mais un bon accord franc, équilibré et sincère. Peut-être difficile à atteindre pour la Direction d'AF!!!

Nous précisons que le caractère dogmatique de la Direction qui ne fait pas confiance à ses salariés, qu'ils soient cadres ou non cadres prouve que le Dialogue Social est rompu.

Il n'existe pas d'autre Entreprise aussi importante qu'AF qui n'ait un Accord d'Entreprise sur la QVT ! Quelle image cela donne d'AF pour les futurs investisseurs que nous recherchons ?

- La réglementation sur les créneaux d'atterrissage et de décollage est de nouveau d'actualité. Le taux avait été supprimé à l'arrivée de la crise sanitaire mais vient d'être remis en application à 50% sur cette nouvelle période.
- Côté clients : Une 4éme destination sur le Canada : Québec sur un secteur VFR et Loisirs. Une taxe pétrole carburant durable a été ajoutée au prix du billet d'avion.







Booking: Malgré l'arrivée du nouveau variant omicron on remarque une amélioration. Le long courrier se porte bien. Le trafic est résilient, l'impact le plus important est sur les transversales du Court Courrier Le COI avec une capacité au-dessus de 2019. 11% de capacité en plus (versus 2019).

PTP: Activité Passage: inférieure à 2019. 12% de yield en moins.

FDF: 22% de trafic en plus avec 8% de revenu en plus.

RUN: C'est sur ce secteur que l'on a les meilleurs résultats.

Le COI et les USA représentent 44% de nos réservations sur le programme Hiver

Le trafic corporate/business s'effondre face à cette nouvelle vague. C'est le Long-Courrier avec ses destinations Loisirs qui conserve le plus fort taux d'activité en étant proche de celui de 2019.

- Départ de Angus Clarke proche de Ben Smith (CEO) / Anne Rigail prend en charge ses prérogatives.
- Nouvelle nomination : Johan Panier Directeur de la Flotte.
- Le 01 février le service SMI sera rattaché à la DG sécurité des vols (maitrise des risques).
- Les infographistes appartenant à la Direction de la communication sont rattachés à DXVO (agence audiovisuelle).

Aucun impact sur le nombre de postes et sur les fiches de poste.

Côté Marché France :2,3 milliards de Chiffre d'affaires (iso 5 milliards)

En décembre 2021 : 320 millions€ de chiffre d'affaires avec un index à 75.

Ventes Directes à 94% iso 2019 (index 44) Ventes tierces un index de 27

- ♣ Infos côté RH : Julie Faruya reste DRH Marché France et DOM. Catherine Tripon devient DRH Costumer service. En Janvier 2022, l'établissement Pileco est constitué de 4359 salariés / 4110 équivalent plein temps avec 67% de sa population en IDF.
- APLD : baisse des taux en moyenne sur janvier 2022 avec 11.44% à la Direction Commerciale et 17.04% au Siège & Supports

## Nos Interventions et commentaires :

Intervention appuyée sur la NON Signature de l'accord d'Entreprise sur la QVT intégrant le télétravail (cf page précédente) et ses conséquences pour les salariés et l'entreprise, ainsi que l'image du dialogue social qu'elle renvoie!

Le sujet Important aujourd'hui est la recapitalisation de notre compagnie. L'action, en ce moment, est en dessous des 4€. Le cours de l'action empêche de trouver des investisseurs.

Le gros dossier Européen en cours est le rachat partiel d'I.T.A.

La CFE-CGC alerte depuis de nombreux mois sur les situations de RPS engendrées par le plan de transformation (associé aux effets de la crise sanitaire), tels que : suppressions de postes, départs PDV avec à la clef, des pertes de compétences et de savoirs, mobilité accrue etc.... . Les salariés qui restent sont fortement sollicités, mais sans réelle vision ou perspective de leur avenir. Un certain nombre de ces derniers sont en souffrance et cela se traduit par des arrêts qui se répercutent sur ceux qui résistent.

Les élus de la CFE-CGC demandent un état des lieux factuel chiffré de ces arrêts, et ce, pour comparer la situation actuelle dégradée avec celle d'avant la crise sanitaire.

Une question : Quand aura lieu la reprise du trafic Business / Corporate et à quel niveau ? Personne ne le sait !

La prime de 160€ au titre de la prime de pouvoir d'achat est en cours de rectification!

Nous avons été sollicités par un grand nombre de salariés n'ayant pas perçu cette prime, alors que les conditions paraissent largement remplies.

Notre syndicat a écrit au DGRH pour le lui signaler.

Les vérifications sont en cours et des rectifications devraient être faites.

Nous attendons le résultat et le retour des collègues concernés pour faire un constat définitif. Si besoin, nous reviendrons sur ce sujet. Ce qui est dû doit être obtenu.

Vos représentants CFE-CGC

